

Globalement en déficit, les diocèses de France peinent à boucler leurs fins de mois. Après des années d'investissement dans toutes les directions, le réveil a été sévère. Des cures d'amaigrissement ont été entreprises. Elles commencent à peine à porter leurs fruits.

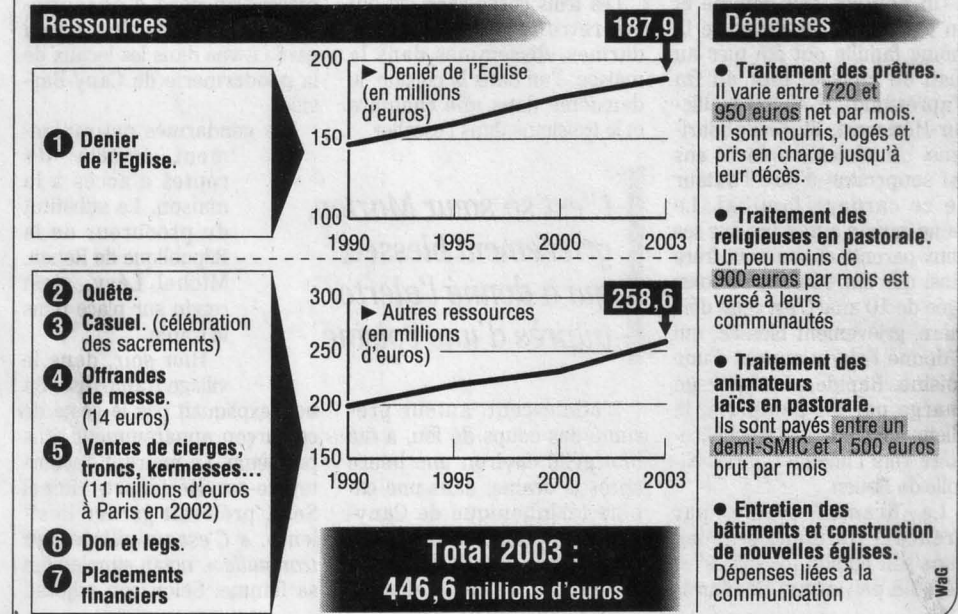
Sophie de Ravinel

« Si je vous dis que c'est grave, c'est parce que c'est grave ! » Mgr Roland Minnerath, le nouvel archevêque de Dijon, refuse de manier la langue de bois, une spécialité ecclésiale qui commence à faire long feu dans le domaine des finances. En septembre, lorsqu'il a licencié huit laïcs travaillant dans son diocèse, l'évêque - titulaire d'un doctorat de gestion - a affronté l'impopularité de ses ouailles et les questions des médias. Mais il a aussi ouvert une brèche. « La plupart de mes interlocuteurs ont reconnu que ce geste vigoureux était indispensable, résume le prélat. D'autres diocèses sont aussi dans le rouge et certains de mes confrères commencent à se poser des questions. Ils sont prêts à réagir. Nous sommes dans la bonne direction. »

Le déficit du diocèse de Dijon s'est élevé l'an dernier à 1,2 million d'euros et devrait encore atteindre 800 000 euros cette année. Un déséquilibre élevé mais qui n'est pas une exception dans le paysage catholique français. Olivier Lebel, l'économiste de la Conférence des évêques de France (CEF), a fait le calcul avec les 74 diocèses (sur 95) qui ont bien voulu lui communiquer leurs comptes en 2003 : le déficit moyen est de 170 000 euros.

A la fois porte-parole des dio-

Le budget des diocèses de France



cèses pour les questions administratives, financières et juridiques, conseiller et gestionnaire de la CEF, ce polytechnicien, ex-créateur d'entreprise, tente de reprendre les choses en main depuis trois ans. A son arrivée, il s'est heurté à une sorte de loi du silence qui perdure aujourd'hui, même si les choses se sont améliorées. « Contrairement aux idées reçues, l'Église catholique n'est pas du tout centralisée, affirme Olivier Lebel. Chaque évêque est responsable de son diocèse et n'a pas de comptes à rendre. Par ailleurs, chaque diocèse fait ses comptes à sa manière, ce qui ne simplifie rien. »

Lorsqu'il a demandé aux évêques de lui transmettre leurs comptes, le tollé a été identique à celui qui s'est élevé dans les diocèses lorsque les économistes ont commencé à demander des comptes aux curés pour tenter

d'assainir la situation. La crainte pourrait tenir en une seule phrase : « Ils vont nous prendre nos réserves ! »

Il a fallu un patient travail de proximité pour dissiper quelque

Chaque évêque est responsable de son diocèse et n'a pas de comptes à rendre

peu le voile d'opacité qui entoure ces questions d'argent. Et encore... Selon un sondage publié en 2003 par la CEF, 70 % des Français trouvent que l'Église ne parle ni clairement, ni en toute transparence de sa situation financière. Une majorité (52 %) pense d'ailleurs qu'elle est toujours riche. Ni considérée par le

Vatican comme une Église pauvre, ni soutenue par l'État comme en Allemagne, l'Église de France vit, en réalité, plutôt chichement grâce aux dons des fidèles.

C'est le cas du diocèse de Tulle, où Mgr Bernard Charrier équilibre tout juste son budget avec des dons exceptionnels et des legs. « Sans avoir les chiffres sous le coude », il

peut affirmer que sa situation est « plutôt précaire ». Les regroupements de paroisses et la baisse de la pratique religieuse affaiblissent les liens entre le curé et les fidèles, explique-t-il. Sur une population de plus de 232 000 habitants, 11 000 ont encore participé à la dernière campagne du denier de l'Église.

L'Église modernise sa gestion pour affronter la crise de ses finances

« Mais la pyramide des âges ne nous est pas favorable, soupire Mgr Charrier. Les donateurs, même s'ils donnent plus, sont plutôt âgés... »

Autre cas de figure, radicalement différent en raison de son potentiel de ressources, celui du diocèse de Paris où œuvre un économe à la main de fer dans un gant de velours, Bertrand de Feydeau. Là aussi, la situation financière est fragile et l'équilibre est atteint depuis peu. Pour l'ex gestionnaire du patrimoine d'Axa, la recette salvatrice est composée d'un savant dosage de rigueur et de vigueur. « Sans brutalité », précise-t-il. L'embauche d'une équipe de bénévoles « professionnels », encadrée de près par des salariés, a été accompagnée de campagnes de communication ciblées pour responsabiliser les pratiquants et ceux qui, simplement baptisés, se tournent vers leur paroisse pour les grands rites (80 % des funérailles sont toujours célébrées à l'Église catholique).

Ces méthodes commencent à porter leurs fruits : en 2003, à Paris, le denier de l'Église a augmenté de 8 %. Bertrand de Feydeau prévoit une nouvelle hausse de 6 % pour la campagne 2004 qui vient de démarrer. Mais ces gains parviennent à peine à couvrir les charges salariales et sociales croissantes des prêtres, des religieux et des laïcs employés par le diocèse.

Car à Paris comme ailleurs, pour pallier le déficit de bonnes volontés, les diocèses et les associations en lien avec l'Église recrutent de plus en plus de salariés professionnels. C'est pour épauler ces derniers, les aider à gérer leur carrière mais aussi conseiller leurs employeurs que Jacques de Scoraille, un ancien du cabinet Hay Management, a fondé une société de conseil en

ressources humaines originale, Ecclesia RH. « Notre projet est né du constat d'un trop isolement des personnes qui travaillent pour l'Église », explique ce cadre d'une quarantaine d'années.

L'immobilier constitue aussi une lourde charge. Les églises construites après 1905 ne sont pas entretenues par l'État et les bâtiments, en général, sont soumis à de très coûteuses remises aux normes. Certains diocèses comme celui de Tours (*lire ci-dessous*) ont entrepris de rationaliser la gestion de leur patrimoine en vendant certains bâtiments et en regroupant leurs services en un seul lieu.

Dans ce climat de vaches maigres, la décision prise par la CEF d'installer ses futurs locaux sur la très chic avenue de Breteuil a fait grincer quelques dents dans les diocèses. D'autant que ces derniers ont été fortement incités à participer financièrement à l'opération en prenant des parts dans la société civile immobilière ayant acheté les locaux. « On n'arrête pas de serrer les vis, grince un économe diocésain, de demander de l'argent et ensuite, quel exemple donne-t-on en s'installant dans le quartier le plus cher et le plus riche de Paris ? »

Face aux protestations, la Conférence des évêques a expliqué que les bâtiments appartenaient auparavant à une communauté de religieuses vieillissante. Ce bien resterait donc dans l'Église. En outre, explique Bertrand de Feydeau, ce lieu était le seul à « rassembler les critères d'accessibilité, de convivialité et de vie d'Église. Il n'était pas possible de choisir un immeuble de bureaux en banlieue. Les évêques doivent pouvoir se retrouver dans un lieu central et convivial »...